

Août 2014

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Noël OBOTELA

Rashidi, Historien,
Professeur à l'Université
de Kinshasa, Faculté
des Lettres et Sciences
Humaines.
nobotela2005@yahoo.fr

CPI : Le procès Jean-Pierre Bemba

Le procès de Jean-Pierre Bemba a débuté en novembre 2010. Pour rappel, il a été arrêté pour crimes contre l'humanité (viols et meurtres) et crimes de guerre (pillages, meurtres, etc.) perpétrés en République Centrafricaine, fin 2002 et début 2003 par des combattants du MLC, son parti politique. Notons que la présentation des preuves a été close depuis le 7 avril 2014.

L'accusation et les avocats des victimes devraient déposer leurs réponses au mémoire de la défense vers le 8 septembre 2014. La défense répliquera vers le 22 septembre 2014 ; les plaidoiries finales interviendront le 13 octobre 2014.

Par ailleurs, la Chambre d'appel de la CPI a refusé d'accorder la liberté provisoire aux détenus congolais ci-après : le député Fidèle Babala (Secrétaire général adjoint du MLC), Narcisse Arido (témoin), les avocats Aimé Kilolo Musamba et Jean-Jacques Mangenda Kabongo. Ce refus leur a été notifié le 11 juillet 2014.

Au pays, le Gouverneur du Katanga a lancé un appel pour l'arrestation éventuelle du chef rebelle « Gédéon », en fuite, qui ne cesse de commettre des crimes au Katanga.

Révision constitutionnelle : le débat est loin d'être clos

Les intellectuels catholiques ont organisé, du 14 au 17 juillet 2014, à la Cathédrale Notre-Dame du Congo, un séminaire sur le thème « *L'intellectuel catholique face à la révision constitutionnelle* ». Le débat suscité par ce dossier a donné lieu à plusieurs prises de position tant dans les rangs de la Majorité Présidentielle que dans ceux de l'Opposition. Alors que « la conservation à tout prix du pouvoir par la voie des urnes constitue le leitmotiv de la Majorité », certaines voix discordantes sont venues de la Société civile et de l'Opposition. De son côté, l'Eglise catholique insiste sur l'urgence et la nécessité de sauver le processus démocratique. Pour ce faire, elle promet d'utiliser des moyens appropriés pour sensibiliser la population sur l'importance capitale de l'article verrouillé, de défendre les

options fondamentales qui sauvegardent la jeune démocratie et la stabilité du pays, et de contrecarrer « le tripatouillage de la Constitution » ! Les Eglises de réveil se sont aussi prononcées au sujet de cette fameuse révision. Tout en reconnaissant la valeur de la loi fondamentale, elles ont recommandé de la « manipuler avec précaution en vue de favoriser un climat de paix et de cohésion nationale ».

FDLR et M23, deux épines sous le pied de la RDC

Le cantonnement des FDLR crée des remous dans certaines provinces de la RDC. C'est le cas de la Province Orientale appelée à recevoir un millier d'éléments FDLR. La Société civile s'est opposée à ce cantonnement ; il en est de même des députés nationaux qui ont élevé la voix contre cette présence dans la Province Orientale. L'Eglise protestante a émis le souhait de voir le rapatriement des FDLR et des Mbororo se dérouler pacifiquement. Le gouvernement a semblé apaiser la population en considérant Kisangani « comme un lieu de transit et non une destination définitive pour ces FDLR ». Ces rebelles vont être rapatriés au Rwanda ou envoyés dans un autre pays d'accueil, a-t-on rassuré.

Le M23, du moins ce qui reste encore de ce Mouvement, accuse le gouvernement de n'avoir « respecté que 1% de ses engagements ». Apparemment, les violons ne semblent pas s'accorder sur le nombre de rebelles amnistiables. La RDC reconnaît la présence au Rwanda de quelque 600 éléments, alors que l'ex-rébellion avance le chiffre de 2000 membres du M23 cantonnés en Ouganda. Pourtant, en avril 2014, on avait recensé 1678 membres du M23. C'est cette inflation qui laisse la RDC dubitative. Leur localisation risque encore de soulever des vagues, car on cite Walikale et Kisangani comme sites éventuels de leur cantonnement provisoire.

Les Bakata Katanga

Auteurs de l'attaque de la Ville de Lubumbashi, en mars 2013, des combattants *Maï Maï Bakata Katanga*, dont 400 avaient trouvé refuge au Camp de la Monusco à Lubumbashi et avaient ensuite été transférés à la Prison de Ndolo à Kinshasa, et dont on attendait le jugement et la condamnation, ont curieusement bénéficié de l'amnistie ! L'amnistie de ces 150 insurgés ne semble pas plaire à tout le monde, car ils ont recouvré la liberté sans être jugés. L'opinion s'interroge : qui sont ces Bakata Katanga ? Qui se cache derrière cette nébuleuse ?

Des miliciens Bakata Katanga qui s'étaient pourtant rendus aux FARDC ont regagné la brousse par peur d'être envoyés à la Base Militaire de Kitona.

Examens d'Etat : joie et débordements

A la mi-juillet 2014, quand on a commencé à publier les résultats des Examens d'Etat, des scènes de liesse ont occasionné quelques débordements : des cas de pillages signalés. Des mesures prises par l'autorité urbaine et par la Police n'ont pas pu empêcher les débordements causés par les candidats malheureux. Au Katanga, des écoles ont été incendiées par des élèves n'ayant pas satisfait aux épreuves !

Calendrier électoral : des doutes persistent

Publié, le 26 mai 2014, le calendrier électoral élaboré par la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante) suscite des doutes quant à son application. Il est vrai que l'Abbé Apollinaire Malumalu se montre très confiant et déclare qu'il n'y aura aucun problème majeur sur le plan financier. D'après lui, la CENI pourra respecter le calendrier partiel. Quant à l'apport financier extérieur, il est conditionné à la publication du calendrier global, c'est-à-dire, englobant les élections législatives et la présidentielle.

Les Eglises de réveil ont également fait des recommandations en insistant sur le respect de l'échéance de 2016 pour l'organisation effective de toutes les élections, tout en maintenant le suffrage universel comme unique mode de scrutin consacré.

À Katanga, le Secrétaire provincial de la CENI avait accusé les groupes armés d'entrave au bon déroulement des opérations de stabilisation des cartographies. Les miliciens empêchaient, notamment, les agents de la CENI d'accéder à une dizaine de groupements dans les Territoires de Moba et de Manono !

Tshisekedi

Diverses rumeurs ont circulé à Kinshasa sur l'état de santé de Tshisekedi, faisant état de son transfert à l'étranger pour y être soigné. Un net démenti a été apporté récemment par son fils Félix Tshisekedi assurant qu'il n'était pas hospitalisé. Toutefois, il reconnaît que le leader maximo est allé une ou deux fois à des consultations.

Des cas de viols et de prise d'otages encore signalés

Le Tribunal militaire de la Garnison de Beni-Butembo (Nord-Kivu) a condamné, le 14 juillet 2014, douze militaires des FARDC à des peines variant entre 7 et 20 ans de prison pour viol sur des mineures. Les audiences foraines y afférentes avaient été organisées à Kasindi à environ 100 km à l'Est de Beni.

Au sujet des otages, l'Administrateur de Territoire de Beni a déclaré, le 3 août 2014, qu'environ 280 otages ont été libérés des mains de rebelles de l'ADF. Environ 150 autres seraient encore retenus par ces rebelles ougandais.

A Likasi, 34 cas de viols ont été enregistrés en 6 mois. Ceci ressort d'un rapport publié, le 4 août 2014, par l'ONG *Sud-Ouest Développement*. Le Tribunal de Grande Instance de Likasi reconnaît avoir reçu 20 dossiers et neuf personnes ont été condamnées.

Un certain malaise règnerait au Gouvernorat de l'Equateur

Chaque jour qui passe, les choses semblent se compliquer au Gouvernorat de l'Equateur. Le Vice-Gouverneur assumant l'intérim du Gouverneur parti pour des soins à l'étranger fait face à plusieurs critiques. Par sa note circulaire datée du 16 juillet 2014, le Vice-Gouverneur Sébastien Impeto a demandé à tous les membres de Cabinet du Gouverneur de la Province, tant le personnel politique qu'administratif, de rester à la maison jusqu'à nouvel ordre. Des voix s'élèvent pour qualifier la décision d'illégale, parce que sans fondement juridique, etc.

Les « compoteurs » de l'Afrique du Sud à la barre

La Cour Suprême de Justice a débuté, le 4 août 2014, le jugement de vingt Congolais arrêtés, en février 2013, en Afrique du Sud, pour tentative de déstabilisation du pouvoir de Kinshasa !

Encore une fausse-vraie « attaque » du Camp Tshatshi ?

Les Kinois ont été surpris dans l'après-midi du 22 juillet 2014 par des coups de feu provenant du Camp Tshatshi où un groupe d'assaillants non autrement identifiés ont tenté d'y faire une incursion.

Rebondissement dans l'affaire Diomi Ndongala

Déjà condamné par la Cour Suprême de Justice pour viol, Diomi Ndongala à nouveau devant la Justice avec les filles victimes de ce viol ; celles-ci demandent chacune quelque 10 milliards de dollars pour dommages et intérêts ! Les plaideoiries pourraient intervenir, le 22 octobre 2014 !

Le Général Amisi Kumba blanchi

Le Général Gabriel Amisi Kumba, alias « *Tango Fort* », accusé de complicité, de vente ou de trafic d'armes dans un rapport de l'ONU, a été blanchi, le 1^{er} août 2014, faute de preuves ! Il a été ainsi réhabilité par le Commandant Suprême des FARDC.

Plaidoyer pour l'allaitement maternel à la suite des résultats probants

Dans son message à l'occasion de la célébration de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel, le 1^{er} août 2014, le ministre de la Santé a déclaré que la pratique de l'allaitement maternel avait réduit de 13% le taux de mortalité infantile en 12 ans en RDC. Les résultats préliminaires de la dernière enquête démographique en juin 2014 ont révélé que le taux de mortalité infantile est passé de 213 décès en 2001, à 104 décès pour 1000 naissances en 2013. Parmi les facteurs ayant favorisé cette avancée, il y a l'augmentation significative de la pratique de l'allaitement maternel exclusif, qui est passée de 24% en 2001 à 48% en 2013.

Washington à la rescoussse de la classe politique congolaise ?

L'Administration Américaine avait invité quelque cinquante Chefs d'Etat et de gouvernement africains à une rencontre à Washington. En RDC, cette invitation est arrivée en plein débat sur la révision constitutionnelle. Une certaine opinion avait pensé que cette invitation avait valeur de « convocation » ! La délégation officielle de la RDC était composée, non seulement d'activistes de la société civile, mais aussi de membres de la Majorité et de l'Opposition. La rencontre s'est déroulée, du 4 au 6 août 2014.

Afrique

L'Algérie a connu le crash d'un aéronef. En effet, l'avion immatriculé AH 5017 reliant Ouagadougou à Alger était porté disparu, plus d'une heure après son décollage de Ouaga. Les recherches entreprises ont permis de retrouver l'épave à Gossi, à 160 km au Sud-ouest de Gao, dans le Nord du Mali, près de la frontière avec le Burkina Faso. Les 116 passagers dont 54 Français ayant voyagé à bord ont tous péri et les débris de l'avion s'étaient éparpillés sur 500 mètres.

En Afrique de l'Ouest, quatre pays sont touchés par le virus d'Ebola qui a fait plus d'un millier de victimes ! Le décompte fait par l'OMS, en date du 27 juillet 2014, avait donné plus de 1300 cas de personnes atteintes dont 729 décédées. Les pays touchés sont la Sierra Leone, le Libéria, la Côte d'Ivoire et la Guinée. Invités au Sommet USA-Afrique de Washington, les quatre Chefs d'Etat de ces pays n'ont pas répondu à l'invitation parce qu'ils devaient participer à un Sommet régional organisé, le 1^{er} août 2014, dans la banlieue de Conakry. Cette rencontre visait le lancement d'un plan de l'OMS de lutte contre Ebola et d'un montant de 100 millions de dollars américains. ■

ERRATUM

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs pour cette erreur que nous avons constatée dans notre livraison de Congo-Afrique n° 478 Septembre 2013.

Dans l'article de Johan VERHAGHE à la p. 586, insérer le tableau (correct) ci-après :

Tableau 5. Evolution du budget MEPSP (2009-2012)
sur ressources propres (*)

Evolution Budget EPSP 2009-2012 sur ressources propres				
Année budgétaire	2009	2010	2011	2012
Budget de l'Etat (milliards CDF)	2.922	5.607	6.746	6.745
dont ressources propres (milliards CDF)	1.890	3.012	4.337	4.674
Budget EPSP ressources propres				
voté (milliards CDF)	175,8	197,0	273,0	355,2
voté (millions US\$)	212,0	218,8	287,3	373,9
exécuté (milliard CDF)	142,2	182,5	276,6	287,3
exécuté (millions US\$)	172,3	202,7	291,2	302,4
Taux d'exécution	81%	93%	101%	81%
% Budget EPSP voté/Budget de l'Etat	9,3%	6,5%	6,3%	7,6%
% Budget EPSP exécuté/Budget de l'Etat	7,5%	6,1%	6,4%	6,1%
Evolution des dépenses EPSP par élève (2008-12)				
Année scolaire	2008-9	2009-10	2010-11	2011-12
Nombre d'élèves (estimations)	13.891.962	14.275.835	15.110.132	16.193.017
Budget voté par élève (US\$)	15,3	15,3	19,0	23,1
Budget exécuté par élève (US\$)	12,4	14,2	19,3	18,7

Source : Ministère du Budget, DPSB et Annuaires statistiques MEPSP.